

MODE D'EMPLOI DES LISTES NOMINATIVES

- ❖ Remplir **toutes les colonnes** des listes nominatives **par saisie informatique** selon les modalités ci-dessous et les retourner à entreprises@fnas.net
 - **Pour les salariés intermittents :** seulement sur les 23 derniers mois à raison d'une ligne par mois
 - **Pour les techniciens :** nombre de jours **ET** nombre d'heures sur une même ligne (*pas de cachets pour les techniciens*)
 - **Pour les artistes :** nombre de cachets sur une ligne **ET** nombre d'heures sur une autre ligne
un cachet est comptabilisé au FNAS pour 10h
 - **Pour les salariés autres qu'intermittents :** seulement sur les trois derniers mois à raison d'une ligne par trimestre

- ❖ Vous n'avez **pas eu d'activité salariée** durant la/les période(s) concernée(s) : retourner seulement les décomptes avec la mention « néant » à entreprises@fnas.net

- ❖ **Le cas échéant**, vous pouvez également nous adresser les décomptes et les listes nominatives directement issus de votre logiciel de paie à entreprises@fnas.net